



## La FSU Picardie vous invite à un stage syndical



**VENDREDI 20 NOVEMBRE 2015 - DE 9H00 A 16H30**

**LYCÉE PROFESSIONNEL ROBERVAL – BREUIL LE VERT (10 RUE GREZ)**

**Sur le thème : « Enjeux et conséquences de la réforme territoriale pour les personnels et le système éducatif »**

**Avec la présence d'un responsable du secteur services publics de la FSU : Denis THOMAS**

### Déroulé de la journée :

**La matinée se déroulera** en plénière avec l'intervention de Denis Thomas axée sur l'analyse de la réforme territoriale et de ses conséquences. Cette intervention sera suivie d'un débat puis de témoignages sur les différents secteurs.

**L'après-midi, deux commissions seront proposées :**

- Réforme territoriale et EPS
- Rapport avec les collectivités territoriales (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré)

**Pour participer au stage, il faut impérativement, en faire la demande avant le 20 octobre 2015**

(ATTENTION : les vacances scolaires débutent le 17 octobre)

### Pour en faire la demande, il faut :

- reproduire de manière manuscrite le modèle de lettre ci-dessous puis le remettre à votre chef d'établissement ou de service, à l'IEN. Pour les personnels 1<sup>er</sup> degré, y joindre l'imprimé n°5 d'autorisation d'absence pour raisons syndicales.
- s'inscrire auprès de la FSU 03 44 05 02 20 - 09 53 06 10 60 - [fsu60@fsu.fr](mailto:fsu60@fsu.fr)

### Rappels :

- l'autorisation n'est pas délivrée par le supérieur hiérarchique mais par l'autorité administrative compétente régionale ou départementale ;
- une non-réponse dans un délai de 15 jours précédant le début du stage équivaut à une autorisation accordée. En cas de refus, nous contacter à la section ;
- tous les fonctionnaires et agents non titulaires de l'État ont droit au congé pour formation syndicale avec versement intégral du salaire (maximum 12 jours/an).

### LETTRE TYPE DE DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE

(demande individuelle à reproduire à la main et à adresser au moins 1 mois à l'avance par voie hiérarchique)

« NOM.....Prénom.....  
Grade et fonction .....  
Établissement ou école.....

à- Monsieur le Recteur S/C du chef de service (2<sup>nd</sup> degré)  
- Madame/Monsieur l'inspectrice-teur d'académie S/C de l'IEN (1<sup>er</sup> degré)

Conformément aux dispositions de la loi N° 84/16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires (1), définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le vendredi 20 novembre pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera au lycée Roberval de BREUIL LE VERT

Il est organisé par la FSU sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au Journal Officiel du 06 janvier 2000).

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur (ou Madame/Monsieur la/le inspectrice-teur d'académie) l'expression de ma considération distinguée.

A..... Le..... Signature »

(1) Pour les non titulaires remplacer par "de la loi N° 82/997 du 23/11/82 relative aux agents non titulaires de l'État".

